



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Nouveau Pont Champlain :
**Miser sur un concours international pour réduire les
délais**

MONTRÉAL, le 28 novembre 2013 - L'Ordre des architectes du Québec (OAQ) propose au ministre Lebel d'inclure la réduction des délais de construction du Pont Champlain comme un des critères principaux d'un concours international d'architecture et d'ingénierie.

« Ces derniers jours, le débat oppose qualité et délais. Le Québec mérite mieux que ce faux débat : il est tout à fait possible de concilier les deux. Les concepteurs sont avides de défis pour trouver des solutions innovantes et performantes de façon à répondre aux plus hauts critères de qualité et de design tout en intégrant les contraintes incontournables, comme celle de la réduction des délais. Il suffit d'en faire un critère essentiel du concours. Nous espérons que le ministre fera preuve de leadership et d'une ferme volonté politique à cet égard », a déclaré Nathalie Dion, présidente de l'Ordre des architectes du Québec.

Rappelons que l'Ordre des architectes du Québec, à l'instar d'un très grand nombre d'intervenants, souhaite que le futur pont Champlain devienne une véritable signature emblématique de Montréal.

Madame Dion est disponible pour des entrevues.

L'Ordre des architectes du Québec (OAQ) est un ordre professionnel qui a pour mission d'assurer la protection du public. À cette fin, il contrôle l'accès à la profession d'architecte et en régit l'exercice au Québec. Dans le cadre de son mandat, l'Ordre s'intéresse à toute question qui est d'intérêt pour la profession ou qui est de nature à influencer sur la qualité de l'architecture et du cadre bâti. L'OAQ compte à ce jour 3 535 membres et 776 stagiaires en architecture.

- 30 -

SOURCE : Ordre des architectes du Québec (OAQ)
Pierre Frisko, directeur des communications et des affaires publiques
514-937-6168, p. 223

Renseignements et demandes d'entrevue :
Vanessa Lyssan, Octane Stratégies
Cellulaire : 514 266-5434

